

L'édit de Nantes, un art protestant du compromis ?



Proclamation de l'édit de Nantes par le parlement de Paris, eau-forte hollandaise de Jan Luyken © Domaine public

L'édit de Nantes, signé à Nantes en avril 1598, est célèbre dans l'histoire de France pour avoir mis fin aux guerres de Religion entre protestants et catholiques qui ensanglantèrent et ravagèrent le royaume pendant près de 40 ans.

Parce qu'il reconnut aux protestants le droit d'avoir une foi religieuse différente de celle du roi - en l'occurrence Henri IV, ex-protestant converti au catholicisme en 1593 - l'édit passe pour être l'acte fondateur de la laïcité en France. Rappelons d'emblée qu'il ne s'appliquait qu'à la seule « religion prétendue réformée » et à aucune autre croyance jugée alors hérétique.

Un fonctionnement d'une trentaine d'années

En fait, l'édit de Nantes fut avant tout un acte de réalisme politique, basé sur le

constat qu'aucun des deux camps n'était assez fort pour vaincre, ni assez faible pour être vaincu. Les multiples articles de l'édit sont lourds d'arrière-pensées, témoignant d'une méfiance réciproque quant à la possibilité d'une coexistence pacifique. Le culte réformé demeurait interdit dans quantité de villes, dès lors qu'elles avaient rang d'évêché : ainsi, il n'était pas question d'édifier un temple dans Paris intra-muros, mais seulement à Charenton, à une dizaine de kilomètres. Pour garantir sa sécurité, le camp protestant disposait de places fortes avec des garnisons... Une institution judiciaire particulière était prévue à Paris et en province pour régler les différends.

L'édit de Nantes fonctionna pendant une trentaine d'années, ce qui permit au royaume de se relever sous le gouvernement du ministre protestant Sully, puis fut appliqué « à la rigueur » par le roi Louis XIII avant d'être démantelé et révoqué en 1685 par Louis XIV, après de dures persécutions envers les protestants. A-t-il été pour autant un échec ? La célébration nationale que suscita son quadricentenaire en 1998 en France en présence des plus hautes autorités politiques et religieuses insista sur l'esprit de compromis qui présida à la démarche d'Henri IV. Le mot « compromis », qu'on associe parfois au terme franchement négatif de « compromission », n'a pas toujours bonne presse.

Une relative réussite

Mais c'est pourtant la reconnaissance d'un double échec qui permit à l'édit de Nantes - qui n'était pas le premier édit à tenter de mettre fin au conflit - de parvenir à une relative réussite. Tout héritier légitime de la couronne qu'il était, Henri IV ne pouvait s'imposer tant qu'il restait protestant, une confession qui n'avait gagné que 10 à 15 % des sujets du royaume. Et le catholicisme ne pouvait espérer l'emporter que par l'appui d'une puissance étrangère, l'Espagne, ce qui heurtait l'identité nationale en plein essor.

Les deux camps se retrouvaient finalement unis en ce qu'ils devaient renoncer à leurs idéaux, au nom d'un bien public appelé à transcender leurs divergences.

Et c'est ce même souci réaliste du bien public qui poussa l'édit à prescrire que « *la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autres (suivent les dates du conflit) demeurera éteinte et assoupie, comme de choses non advenues* ». À quoi s'ajoutait l'obligation « *de vivre paisiblement comme frères, amis et concitoyens, sous peine d'être punis comme infracteurs de paix et perturbateurs du repos public...* »

L'édit de Nantes venait d'inventer ce couple mental « amnésie/amnistie » qui

oriente souvent le regard que les Français portent sur leur histoire nationale. En 1598, la paix était à ce prix. Faut-il alors toujours renoncer à la vérité et à la justice pour clore un conflit ?

Une force réparatrice

Il se trouve que l'année 1998, celle du quadricentenaire de l'édit de Nantes, vit des pas décisifs dans la résolution de conflits douloureux. En Irlande du Nord, les Accords dits du Vendredi saint mirent fin à trente ans de violences entre catholiques et protestants. Là aussi les idéaux - la réunification de l'Irlande pour les catholiques, l'attachement au Royaume-Uni des protestants - étaient enracinés et alimentaient une haine séculaire. Là aussi, il a fallu que les victimes renoncent à toute justice et voient dans la paix retrouvée une force réparatrice.

En Nouvelle-Calédonie, territoire français du Pacifique-Sud, les accords de Nouméa signés en mai 1998 ont consolidé un processus de paix qui depuis dix ans mettait fin aux violences meurtrières entre les Kanaks mélanésiens et les « Caldoches » européens. Du sang avait coulé, des exécutions sommaires avaient eu lieu mais l'amnistie décrétée ouvrait la voie vers une autonomie pacifiée et, si la population le décidait, vers une indépendance future.

Il se trouve que dans ces deux exemples, des responsables politiques protestants ont joué un rôle éminent. L'esprit de l'édit de Nantes les aurait-il inspirés ? Comme un succès tardif d'un acte qui, jadis, avait rétabli la paix par le courage du compromis.

Jean Loignon